

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 juin 2012

Professeur Chimico met à jour les pictogrammes de danger

L'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) propose une nouvelle version de son film d'animation « Les conseils du professeur Chimico », ainsi que du CD-ROM qui l'accompagne. Cette mise à jour prend en compte les évolutions récentes de la législation dans le domaine de l'étiquetage des produits chimiques. En effet, le règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging) remplace progressivement le système européen préexistant et prescrit notamment de nouveaux pictogrammes de danger.

L'entrée en vigueur du règlement européen CLP a modifié l'étiquetage des produits chimiques avec notamment l'apparition de nouveaux pictogrammes de danger. Le système préexistant et les symboles de danger associés restent utilisés jusqu'au 31 mai 2015 pour les préparations, assemblages de produits chimiques purs.

Pour tenir compte de ces évolutions, l'INRS propose une version actualisée de son film d'animation et son CD-ROM « Les conseils du Pr Chimico, édition 2011-2015 ».



« Certains liquides deviennent invisibles dans l'air que vous respirez ». Crédit : INRS

Ainsi, dans le film :

- les anciens pictogrammes ont cédé la place aux nouveaux,
- une séquence explicitant le double étiquetage a été ajoutée.

Les fiches du CD-ROM (« connaissances » et « exercices ») ont quant à elles été réécrites afin de s'adapter aux deux réglementations, permettant ainsi aux utilisateurs de bien saisir les changements dans l'étiquetage des produits chimiques.



Le film et le CD-Rom d'animation Les conseils du Pr Chimico font référence aux deux systèmes réglementaires européens d'étiquetage : l'ancien à gauche et le nouveau, à droite.

Pour visionner la bande-annonce :

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/audiovisuels.html?refINRS=DM%200390>

Pour acheter « les conseils du Pr Chimico, édition 2011-2015 » (réf : DM 0390, prix 50€), contacter l'INRS au 03 83 50 20 08 ou service.diffusion@inrs.fr.
Pour emprunter le coffret, contacter votre Carsat, Cram ou CGSS.

Contact presse : Damien LARROQUE – 01 40 44 14 40 – damien.larroque@inrs.fr

A propos de l'INRS :

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la CNAMTS et administrée par un Conseil d'administration paritaire (employeurs et salariés). L'INRS, c'est aujourd'hui 635 personnes sur 2 centres : à Paris (215 personnes) et en Lorraine (420 personnes).

De l'acquisition de connaissances à leur diffusion en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser le plus largement possible une culture de prévention et proposer des outils méthodologiques et pratiques.

L'action de l'INRS s'articule autour de missions transversales : Savoir, informer, former et accompagner.

www.inrs.fr